

 **REPUBLIQUE DU SENEGAL**

 MINISTERE DES FORCES ARMEES

 CABINET

#

##

**ALLOCUTION DE MONSIEUR SIDIKI KABA, MINISTRE DES FORCES ARMEES**

**A**

**L’OCCASION DU 20ème ANNIVERSAIRE DU NAUFRAGE DU BATEAU ‘’LE JOOLA ‘’**

**Ziguinchor, le 26 septembre 2022**

* **Monsieur le Ministre des Transports aériens et du Développement des infrastructures aéroportuaires**;
* **Madame le Ministre** **de la Microfinance, de l’Economie sociale et solidaire ;**
* **Honorables députés ;**
* **Son Éminence le Cardinal ;**
* **Monsieur l’imam Ratib de Ziguinchor ;**
* **Monsieur le Gouverneur de la région de Ziguinchor ;**
* **Monsieur le Préfet du département de Ziguinchor ;**
* **Monsieur le Président du Conseil Départemental de Ziguinchor ;**
* **Monsieur le Maire de Ziguinchor ;**
* **Monsieur le Colonel, commandant la Zone militaire n°5 ;**
* **Monsieur le Colonel, Commandant la Légion Sud de Gendarmerie ;**
* **Monsieur le Président du Collectif de coordination des Familles des Victimes du Joola ;**
* **Monsieur le Président du Collectif des cadres casamançais ;**
* **Distingués élus,**
* **Chères notabilités religieuses et coutumières ;**
* **Chères familles du « Bateau le Joola » ;**
* **Mesdames, Messieurs ;**
* **Honorables invités.**

 C’est avec une émotion infinie que je viens ce matin à Ziguinchor, sur cette place hautement symbolique, au nom de **Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la** **République** pour commémorer, prier et continuer à agir ensemble20ans après le naufrage du Bateau le Joola.

 La date du 26 septembre 2002 demeure inscrite dans nos mémoires et nous ne pourrons jamais oublier la disparition brutale des victimes sénégalaises et étrangères car l’émotion, qui ne s’est jamais dissipée, gît vivace et forte dans notre mémoire collective à l’évocation de cette tragédie maritime, la plus terrible de notre histoire contemporaine.

 Aussi, je voudrais, en ce jour de commémoration, vous inviter à vous joindre à moi pour prier le Tout Puissant d’accueillir en son paradis céleste nos illustres victimes sénégalaises et étrangères ainsi que les membres aujourd’hui disparus du collectif de coordination des Familles des Victimes du Joola.

 Puisse Dieu, dans sa grande miséricorde, leur accorder sa Grace infinie et les couvrir de Sa Mansuétude.

**Mesdames, Messieurs ;**

**Très chères populations de la région naturelle de Casamance.**

 Cette cérémonie commémorative constitue un jalon important dans la vie de la Nation sénégalaise et donne toujours l’occasion de magnifier les efforts permanents consentis par l’Etat pour le développement inclusif de la région naturelle de Casamance et la conservation du devoir de mémoire de nos illustres disparus du Bateau le Joola, arrachés à jamais à notre affection.

 En effet, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République,place au cœur de ses actions prioritaires nationales l’épanouissement total des populations casamançaises en agissant simultanément sur le règlement définitif de la crise qui l’affecte et sur le développement socioéconomique de la région.

 A ce titre, il est heureux de noter que des avancées significatives ont été notées avec la réalisation harmonieuse d’importants programmes de développement qui ont fini d’apporter aux populations, plus de réconforts et d’espoirs de meilleures conditions de vie.

 Je voudrais citer parmi ces réalisations :

* Le désenclavement de la région naturelle de Casamance en termes de téléphonie, d’internet, d’accessibilités terrestres, maritimes et aériennes ; nous signalerons singulièrement, les réhabilitations en cours de l’aéroport de Ziguinchor, de la RN4 bis, de la boucle des Kalounayes, le bitumage de la boucle du Fogny, l’ouverture du pont de Marsassoum qui réduit convenablement les délais d’évacuation sanitaire entre Ziguinchor et Sédhiou ainsi que l’ouverture de l’aéroport international du Cap Skiring.
* L’accompagnement approprié des populations dans leurs activités de développement agricole avec la facilité de mise à disposition de financements ainsi que la dotation d’intrants et de matériels agricoles.
* La construction d’infrastructures sociales et scolaires de base pour contribuer au bien-être des populations, notamment celles déplacées de retour chez elles dans des franges frontalières jadis abandonnées.

 Toutes ces réalisations de projets structurants concourent hautement à la sécurisation de la région qui va davantage se consolider avec la réoccupation par les Armées des bases rebelles récemment détruites et la signature, le jeudi 4 août 2022, à Bissau,de l’Accord de paix et de dépôt des armesentre le Sénégal et le comité provisoire des ailes politiques du MFDC, pour le retour définitif de la paix dans la région.

 Je voudrais saluer ici la disponibilité constante de tous les acteurs qui œuvrent à l’instauration irréversible de la paix, essentielle pour garantir l’émergence économique de la région et le bonheur de ses populations dans un climat sécuritaire paisible et profitable.

 Permettez-moi, à cet effet, de rendre un vibrant hommage aux acteurs infatigables de la paix: les autorités étatiques, administratives, locales et religieuses, les forces de défense et de sécurité mais aussi les organisations non gouvernementales, l’association des cadres casamançais et l’ensemble des associations de jeunes et de femmes qui œuvrent pour la paix et pour un développement économique de cette région

**Mesdames, Messieurs ;**

**Chers membres du collectif de coordination des familles des victimes.**

 L’Etat du Sénégal, dans sa dynamique de préservation du devoir de mémoire, est en train de réaliser le « Mémorial-Musée le Joola » dont nous allons visiter tout à l’heure le chantier.

 Ce monument symbolise constitue un gain essentiel dans le respect du devoir de mémoire nous liant aux disparus ainsi qu’à leurs familles et témoigne de la solidarité agissante de l’État et de la Nation toute entière à l’endroit des victimes, rescapés et familles éplorées du Joola.

 Il vient s’ajouter aux significatives préoccupations déjà satisfaites, rappelées par le Président Boubacar Ba dans son intervention, dont la dernière est l’indemnisation, l’année dernière, des orphelins non déclarés pupilles.

 Concernant les autres préoccupations évoquées par le Président Boubacar BA, l’Etat continuera à travailler avec le collectif de coordination des familles des victimes du naufrage du Bateau le Joola pour vivifier le souvenir des disparus et apporter les réponses les meilleures pour un développement durable de cette belle région.

 A ce stade, permettez-moi de remercier vivement l’entreprise Eiffage Sénégal et Madame Seynabou Diouf NDIAYE, architecte et maitre d’œuvre du « Mémorial-Musée le Joola », pour toutes les diligences déployées pour la construction de ce beau et majestueux monument qui fera désormais notre fierté.

 Naturellement, l’Etat apportera son concours à la mise à disposition d’objets de valeurs pour faire du « Mémorial-Musée le Joola » un lieu symbolique permettant d’une part de garder nos disparus toujours présents dans nos esprits et dans nos cœurs et d’autre part, de conserver d’eux un souvenir impérissable ainsi que de toujours faire notre introspection pour nous départir des mauvaises habitudes qui sont à la base de cette catastrophe.

 Dans cette optique, des fresques ainsi que les documentations audiovisuelles et écrites mentionnées par le Président de l’Association nationale des familles des victimes et des rescapés du Joola, constitueront un habillage approprié du « Mémorial-Musée le Joola » qui jouera un rôle majeur dans la préservation du devoir de mémoire collective.

 Je vous invite, d’ores et déjà, à honorer ce monument qui a pour vocation à nous rappeler inlassablement que le naufrage du Joola que nous avons durement vécu ne devrait plus se répéter car **comme le disait Winston Churchill « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre ».**

 Ce drame a déclenché un puissant élan de sympathie nationale et une profonde prise de conscience collective comme l’indiquait **Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la** **République** qui**, à l’occasion de la commémoration du 17ème anniversaire du naufrage du bateau le Joola,** en date du **26 septembre 2019, disait, je le cite** :« **Jamais nous n’oublierons ! Je rends hommage aux disparus. Chaque drame interpelle notre conscience collective et nous rappelle que la réglementation doit être respectée pour la sécurité et le bien-être de tous*»,*** fin de citation.

 En effet, le respect strict des mesures de prévention et de sécurité, édictées par les autorités compétentes, est indispensable pour la sauvegarde des vies humaines et la préservation de la paix, de la prospérité et de la sureté.

**Mesdames, Messieurs ;**

**Très chères populations de la région naturelle de Casamance,**

 Le devoir de mémoire célébré en ce jour est fondamental pour notre pays. Il nous incite à demeurer un peuple uni et fraternel, profondément attaché aux valeurs de civisme et de solidarité, à notre histoire commune, et à cultiver le sens de la responsabilité individuelle et collective pour préserver pleinement notre sécurité commune.

 Il participe incontestablement aux efforts de construction de notre Nation pour que l’idéal de fraternité prenne corps dans la réalité de notre vécu quotidien.

 Ce devoir de mémoire contribue aussi à consolider notre commun vouloir de vie commune dans une société sénégalaise unie, harmonieuse, fraternelle, et inclusive.

 Pour terminer, permettez-moi de rendre un vibrant hommage et féliciter le Président Boubacar Ba ainsi que tous les membres de l’Association Nationale des Familles des Victimes et des rescapés du Joola (l’ANFVR) pour l’engagement, la disponibilité et la dignité, élevés au rang de sacerdoce, avec lesquels ils continuent de s’acquitter pieusement de leur noble mission de défense des préoccupations des victimes du « Joola ». La nation vous en sera éternellement reconnaissance.

**Je vous remercie** **de votre aimable attention**